



LA GESTION COMPTABLE DU PATRIMOINE - LES DIFFICULTÉS COMPTABLES ET LEUR TRAITEMENT

3 JOURS (21 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Garantir une comptabilité fiable pour valoriser son patrimoine

La comptabilisation des opérations liées au patrimoine, depuis sa construction jusqu'à sa cession ou sa démolition, nécessite une spécialisation poussée du fait de l'évolution constante des normes comptables et fiscales. Les personnes en charge de cette mission doivent renforcer leurs compétences dans ce domaine afin de garantir que le patrimoine soit correctement valorisé en emplois et en ressources et ainsi, permettre de donner une image fidèle de la situation financière de l'organisme.

PUBLIC

Comptable en charge du patrimoine et encadrement des services comptables et financiers.

PRÉ-REQUIS

Connaître les bases de la comptabilité générale.

OBJECTIFS

- > traiter les difficultés comptables relatives : - aux opérations neuves - à la maintenance - aux réhabilitations - aux démolitions - aux cessions
- > examiner les difficultés comptables liées aux opérations de fin d'exercice.

PÉDAGOGIE

Les exposés de l'animateur sont suivis d'exercices d'application.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Christian VOLPI, Consultant-formateur spécialisé en gestion financière et comptable.

DATES DES SESSIONS INTER

- Les 16-17 et 27 mars 2026 - Distanciel
- Les 10, 11 et 16 juin 2026 - Distanciel
- Les 2-3 et 9 juillet 2026 - Distanciel
- Les 19-20 et 21 octobre 2026 - Présentiel à Paris
- Les 10-11 et 16 décembre 2026 - Distanciel

PRIX NET : 2 350 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

anne.de-poulpiquet@afpols.fr - 06 61 15 23 39

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

En cours d'exercice

- traitement détaillé du coût de production - éléments de la charge foncière - contenu de la base amortissable
- la comptabilisation par composants
- les financements : subventions - emprunts - fonds propres
- le déroulement fiscal de l'opération - récupération de la TVA - l'assiette de tva et la livraison à soi-même
- le gros entretien : typologie des opérations, les seuils significatifs
- la réhabilitation du patrimoine et les remplacements de composants
- les démolitions et les cessions : traitement des coûts et des financements, apurement de l'actif et des emprunts, les plus-values et leur affectation

Lors des opérations de fin d'exercice

- la gestion du plan pluriannuel d'entretien : la mise à jour du plan et l'ajustement de la provision
- les coûts internes
- la TVA
- l'amortissement des composants
- les provisions pour dépréciation
- le rapprochement avec la Fiche de Situation Financière et Comptable.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.